

Référence : C.N.58.2019.TREATIES-XXIV.1 (Notification dépositaire)

CONVENTION SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCÉS DANS
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
NEW YORK, 12 NOVEMBRE 1974

SLOVÉNIE : SUCCESSION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 20 février 2019.

La Convention a pris effet pour la Slovénie le 25 juin 1991, date de la succession d'État.

Le 20 février 2019

